



Auvergne-Rhône-Alpes
Challenge Mobilité!
 Au travail j'y vais autrement.

Mardi
 4 juin
 2024



CÉRÉMONIE LOCALE

Territoire de la métropole de Lyon

JEUDI 11 JUILLET 2024 - AGENCE CHABANNE



Une initiative de :



Relais local :



Partenaires et organisateurs locaux :





Auvergne-Rhône-Alpes
**Challenge
Mobilité!**
Au travail j'y vais autrement.

Mardi
4 juin
2024



LE CHALLENGE MOBILITÉ AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

14ème édition

LE CHALLENGE RÉGIONAL

Le 4 juin 2024 s'est déroulée la 14ème édition du Challenge Mobilité organisée par la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

- **L'objectif du Challenge :**

Proposer aux établissements d'organiser, en interne et le temps d'une journée, un défi collectif sur le thème de la mobilité.

- **Le principe :**

Le jour J, chacun-e est invité-e à laisser sa voiture individuelle au garage au profit de modes de déplacement durables pour effectuer son trajet domicile-travail.

Les établissements inscrits déclarent les trajets de leurs salarié-es sur la plateforme : **challengemobilite.auvergnerhonealpes.fr**.

Les établissements de la métropole de Lyon concourent régionalement dans la catégorie Métropoles avec ceux des agglomérations de Saint-Étienne, Grenoble et Clermont-Ferrand.

Les établissements avec le taux de participation le plus élevé sont désignés gagnants et sont récompensés. Des prix « coup de cœur » sont également attribués.

Ces résultats sont à retrouver sur le site du Challenge Mobilité.

LA CÉRÉMONIE LOCALE

Les établissements situés sur le territoire de la métropole de Lyon font aussi l'objet d'un classement local.

Ils sont répartis en 4 catégories : 1 à 49 salarié-es, 50 à 249 salarié-es, 250 à 999 salarié-es et plus de 1000 salarié-es.

Les établissements sont ensuite classés en fonction de leur taux de participation :

**NOMBRE DE PARTICIPANT-ES /
EFFECTIF PRÉSENT LE JOUR J DANS
L'ÉTABLISSEMENT**

En cas d'égalité, les exæquos sont départagés sur le critère du nombre de kilomètres en report modal, c'est-à-dire avec un mode différent des trajets habituels. Les 3 premiers de chaque catégorie sont récompensés, soit 12 gagnants.

2 mentions spéciales sont aussi décernées aux établissements de plus de 10 participants ayant un taux de participation de plus de 10% :

- Mention spéciale hors centre métropolitain, pour un établissement en dehors de Lyon / Villeurbanne particulièrement mobilisé.
- Mention spéciale « coup de cœur » qui valorise une initiative remarquable .





Auvergne-Rhône-Alpes
Challenge Mobilité!
 Au travail j'y vais autrement.

Mardi
 4 juin
 2024



UNE DIVERSITÉ DE POSSIBILITÉS POUR SE DÉPLACER AUTREMENT

Afin de faciliter l'essai d'un nouveau mode de déplacement sur le territoire de la métropole de Lyon, de nombreux acteurs de l'écomobilité ont proposé des offres promotionnelles cette année :

TRANSPORTS EN COMMUN

- Tickets "Challenge mobilité" gratuits sur les réseaux **TCL**, Cars du Rhône et Libellule.
- Offre **TER Auvergne-Rhône-Alpes** : le billet au tarif promotionnel de 2 €.

VÉLOS & TROTTINETTES

- 30 minutes de **Vélo'v** gratuites entre 7h00 et 19h00, sans condition d'abonnement. **NOUVEAUTÉ 2024**
- Tarif promotionnel de 10 € par an (au lieu de 35 €), pour les consignes vélo en gare **SNCF**.
- 2 débloquages offerts ou 2 trajets gratuits avec les trottinettes **Dott**.



COVOITURAGE & AUTOPARTAGE

- 2 trajets gratuits pour les abonné-es TCL pour le service **En Covoit Rendez-vous**.
- Trajets passagers gratuits et conducteur-ices rémunéré-es le double pour chaque passager sur la ligne de covoiturage Nord-Isère Lyon **LANE**.
- Frais d'inscription, 3 mois d'abonnement et 10€ de crédit de consommation offerts avec le service d'autopartage **Citiz LPA**.
- 50 € de crédits pour les entreprises, ou 25 € pour les particuliers pour tester la voiture en libre-service de **Leo&Go**.

NAVETTE FLUVIALE

- Entre Confluence et Vaise avec le bateau-bus **Vaporetto**, des réductions de 40% sur les billets individuels et de 30 % sur les abonnements (jusqu'à fin mai 2025). **NOUVEAUTÉ 2024**





Auvergne-Rhône-Alpes
**Challenge
Mobilité!**
Au travail j'y vais autrement.

Mardi
4 juin
2024



NOUVELLE ANNÉE RECORD SUR LA MÉTROPOLE DE LYON...

**530 ÉTABLISSEMENTS INSCRITS
ET 76% DE PARTICIPATION !**

25 072
SALARIÉ·ES
PARTICIPANT·ES

417 741
KM. PARCOURUS

404
ÉTABLISSEMENTS PARTICIPANTS


**33 % EN TRANSPORTS
EN COMMUN**
DONT 6 % EN TRAIN


22 % À VÉLO


14 % EN TÉLÉTRAVAIL


11 % MULTIMODAL


11 % MARCHÉ


**7 % EN
COVOITURAGE**


**2 % AUTRES
DONT TROTTINETTE**



Auvergne-Rhône-Alpes
**Challenge
 Mobilité!**
 Au travail j'y vais autrement.

Mardi
 4 juin
 2024



CLASSEMENT

Établissements de moins de 50 salarié·es



Établissements présentant le plus fort taux de participation

Rang	Établissement	Taux de participation	Km en report modal
1er	AA GROUP LYON	100 %	353,6
+ de 50 % télétravail	NFEtudes	100 %	180,5
2e	ADEME Auvergne Rhône Alpes (site de LYON)	100 %	160
Lauréat 2023	Groupe Kardol	100 %	136
3e	SIAM RINGSPANN	100 %	103
4e	Arborescence	100 %	85,2
5e	BECYCLE	100 %	83
6e	Transitec	100 %	71,5
7e	COREGEST	100 %	48
8e	Ethic Web	100 %	43,8
9e	Mon Univert Lyon	100 %	23,4
10e	Opendoor	100 %	22

- En cas d'égalité, les exæquos sont départagés sur le critère du nombre de kilomètres en report modal.
- Les établissements ayant moins de 2 salarié·es et/ou une part de télétravail supérieure à 50% ne peuvent pas être lauréats.
- Les lauréats de l'édition 2023 ne pourront pas remporter le Challenge dans leur catégorie pour l'édition 2024, mais seront valorisés dans les résultats.



Auvergne-Rhône-Alpes
Challenge Mobilité!
 Au travail j'y vais autrement.

Mardi
 4 juin
 2024



CLASSEMENT

Établissements de 50 à 249 salarié·es



Coup de cœur : **CHABANNE**
 ARCHITECTE

Établissements présentant le plus fort taux de participation

Rang	Établissement	Taux de participation	Km en report modal
1er	TENOR	100 %	632,1
Lauréat 2023 ♥	Chabanne	100 %	400,3
+ de 50 % télétravail	France Travail - Confluence	100 %	310
2e	GEDERRA	100 %	297,6
3e	Chambre des Métiers et de l'Artisanat Lyon-Rhône	100 %	275,4
4e	Groupe Agile Invest	100 %	210,1
5e	LOMBARDI INGENIERIE	100 %	171,9
6e	ADC	100 %	64
7e	Groupe JTI	100 %	61,5
8e	UCPA	100 %	27
9e	INGEROP CONSEIL & INGENIERIE - Lyon	100 %	0
10e	SYSTRA Lyon	99 %	717,1

- En cas d'égalité, les exæquos sont départagés sur le critère du nombre de kilomètres en report modal.
- Les établissements ayant moins de 2 salarié·es et/ou une part de télétravail supérieure à 50% ne peuvent pas être lauréats.
- Les lauréats de l'édition 2023 ne pourront pas remporter le Challenge dans leur catégorie pour l'édition 2024, mais seront valorisés dans les résultats.



Auvergne-Rhône-Alpes
**Challenge
 Mobilité!**
 Au travail j'y vais autrement.

Mardi
 4 juin
 2024



CLASSEMENT

Établissements de 250 à 999 salarié·es



Établissements présentant le plus fort taux de participation

Rang	Établissement	Taux de participation	Km en report modal
Lauréat 2023	Handicap International	96 %	734,9
Lauréat 2023	Setec Lyon	93 %	588,5
1er	EKLYA - HYBRIA	79 %	526
2e	TIAMA	71 %	651,26
3e	Eurofins Biomnis	61 %	273,6
4e	Boccard	61 %	0
5e	GE Grid Solutions	58 %	0
6e	HOMESERVE	57 %	293,6
7e	Euro Information Tassin	57 %	2229
8e	DUM_ METROPOLE DE LYON - Délégation DUM	55 %	28
9e	RTE VillaRte	55 %	345
10e	GRANDLYON HABITAT - SIEGE	52 %	0

- En cas d'égalité, les exæquos sont départagés sur le critère du nombre de kilomètres en report modal.
- Les établissements ayant moins de 2 salarié·es et/ou une part de télétravail supérieure à 50% ne peuvent pas être lauréats.
- Les lauréats de l'édition 2023 ne pourront pas remporter le Challenge dans leur catégorie pour l'édition 2024, mais seront valorisés dans les résultats.



Auvergne-Rhône-Alpes
**Challenge
 Mobilité!**
 Au travail j'y vais autrement.

Mardi
 4 juin
 2024



CLASSEMENT

Établissements de 1000 salarié·es et plus



Établissements présentant le plus fort taux de participation

Rang	Établissement	Taux de participation	Km en report modal
Lauréat 2023	Framatome	74 %	4117
Lauréat 2023	Alstom	73 %	0
1er	Groupement Hospitalier Est – HCL	53 %	0
Non classé	Région Auvergne-Rhône-Alpes / Siège de Lyon	52 %	976,4
2e	Hôpital Saint Joseph Saint Luc	45 %	5
3e	JTEKT Europe	42 %	450
4e	Renault Trucks	37 %	0
5e	CREDIT MUTUEL SUD EST	34 %	0
6e	bioMérieux - Marcy l'Etoile	29 %	801,5
7e	INSA Lyon	20 %	259,5
8e	SOPRA STERIA	14 %	439,4
9e	bioMérieux Craponne	13 %	1372,95
10e	Groupement Hospitalier Centre - HCL	12 %	10

- En cas d'égalité, les exæquos sont départagés sur le critère du nombre de kilomètres en report modal.
- Les établissements ayant moins de 2 salarié·es et/ou une part de télétravail supérieure à 50% ne peuvent pas être lauréats.
- Les lauréats de l'édition 2023 ne pourront pas remporter le Challenge dans leur catégorie pour l'édition 2024, mais seront valorisés dans les résultats.



Auvergne-Rhône-Alpes
Challenge Mobilité!
 Au travail j'y vais autrement.

Mardi
 4 juin
 2024



MENTION SPÉCIALE

Établissements de la zone péri-urbaine
 (hors Lyon - Villeurbanne)



Établissement présentant le meilleur taux de participation

Rang	Établissement	Localité	Taux de participation	Km en report modal
Lauréat 50 à 250	TENOR	Oullins-Pierre-Bénite	100 %	632.1
+ de 50 % télétravail	NFEtudes	Caluire-et-Cuire	100 %	180.5
Lauréat 2023	Groupe Kardol	Saint-Cyr-au-Mont-d'Or	100 %	136
1er	COREGEST	Saint-Priest	100 %	48
2e	Ethic Web	Dardilly	100 %	43,8
Lauréat 2023	AIRM	Meyzieu	100 %	21
1 seul salarié	ALYSEE	Corbas	100 %	18.5
3e	ULTIMA MOBILITY	Saint-Priest	100 %	0
4e	MOB-ENERGY	Vénissieux	97 %	217,4
5e	SERFIM T.I.C.	Vénissieux	94 %	393,2
6e	Région Auvergne-Rhône-Alpes / Campus Région du numérique	Charbonnières-les-Bains	92 %	31
7e	CORETEC	Décines-Charpieu	91 %	893,4
8e	Centre Social du Neyrard	Sainte-Foy-lès-Lyon	90 %	32,8
9e	LEM TECH FRANCE	Saint-Priest	86 %	493,3
10e	Uponor France	Saint-Priest	85 %	183,2

- En cas d'égalité, les exæquos sont départagés sur le critère du nombre de kilomètres en report modal.
- Les établissements ayant moins de 2 salarié-es et/ou une part de télétravail supérieure à 50% ne peuvent pas être lauréats.
- Les lauréats de l'édition 2023 ne pourront pas remporter le Challenge dans leur catégorie pour l'édition 2024, mais seront valorisés dans les résultats.



Auvergne-Rhône-Alpes
**Challenge
Mobilité!**
Au travail j'y vais autrement.

Mardi
4 juin
2024



LES MÉCÈNES DE L'ÉDITION 2024

Une quinzaine de structures du territoire ont offert des dotations venant s'ajouter aux lots proposés par la Métropole de Lyon pour récompenser les établissements les plus vertueux.



BEoCYCLE
transportez
confortablement
autrement

Becycle transporte les plis et colis de ses client-es sur toute la métropole de Lyon grâce à des coursiers à vélo. C'est une alternative efficace, moderne et écologique en matière de transport rapide. Pour en savoir plus : www.becycle.com

 **citiz** LPA

Avec plus de 600 véhicules et 150 stations, **Citiz LPA** propose un service d'autopartage pionnier à Lyon. Ce service soutient la démotorisation et promeut une mobilité éco-responsable. Pour en savoir plus : lpa.citiz.coop

dott

Dott est un opérateur de trottinettes électriques en libre-service (free-floating) franco-néerlandais. Il propose une offre de mobilité durable et accessible à tout-es, pour une ville apaisée. Pour en savoir plus : www.ridedott.com/fr

 **ECOWORKING**
MUTUALISONS NOS ÉNERGIES

Au cœur de Lyon, **Écoworking** propose des espaces de travail partagés et privatifs avec un accent sur la communauté et l'éco-responsabilité. Pour en savoir plus : www.ecoworking.fr

**Mobilités
demain**

Mobilités demain propose avec GoodWatt une solution clé-en-main pour encourager durablement l'usage du vélo à assistance électrique (VAE) par les collaborateur-ices pour leurs trajets domicile-travail. Pour en savoir plus : www.goodwatt.fr


Lane

Lane reprend les codes des transports en commun pour vous proposer un service économique, pratique et fiable. Vous pouvez covoiter sereinement et sans réservation pour vos trajets domicile-travail, en direction de Lyon le matin et vers Bourgoin-Jallieu en fin de journée. Pour en savoir plus : www.lanemove.com



Auvergne-Rhône-Alpes
**Challenge
Mobilité!**
Au travail j'y vais autrement.

Mardi
4 juin
2024



LE PROGRÈS

Le Progrès est un journal quotidien d'actualité régionale et nationale basé à Lyon. Il est diffusé dans l'Ain, le Jura, le Rhône, l'Isère, la Loire et la Haute-Loire. Pour en savoir plus : www.leprogres.fr



Le **Vaporetto** des Yachts de Lyon est un bateau bus en service régulier (7 jours sur 7) sur la Saône desservant 4 stations : Vaise, St Paul, Bellecour et Confluence. Pour en savoir plus : www.lesyachtsdelyon.com/bateaux/le-vaporetto



Les Ateliers de l'Audace est une association agréée chantier d'insertion, formant des personnes éloignées de l'emploi aux métiers du vélo et proposant réparation et maintenance, vente et location, ateliers, etc. Pour en savoir plus : www.ateliersdelaudace.fr



Leo&Go est un service d'autopartage proposant 300 véhicules écoresponsables en libre-service disponibles 24h/24 et 7j/7 et une offre à destination des entreprises. Pour en savoir plus : www.leoandgo.com



Autorité organisatrice des mobilités des territoires lyonnais, **SYTRAL Mobilités** organise tous les services et réseaux urbains et interurbains et porte de nouvelles missions de coordination, d'information multimodale et de planification de l'ensemble des mobilités à l'échelle de son territoire. Pour en savoir plus : www.sytral.fr



Tut Tut est une start-up Lyonnaise opérant sur l'ensemble de la région AURA mais aussi en Ile de France, Pays de la Loire et Aquitaine. Ils proposent un service de location longue durée de VAE de fonction pour les entreprises. Pour en savoir plus : www.tuttut.fr



L'application **VAZY** récompense tous les déplacements en mobilité douce : marche, vélo & VAE, trottinette & trottinette électrique, skate, gyroroue. Pour en savoir plus : www.vazy.app





Auvergne-Rhône-Alpes
**Challenge
Mobilité!**
Au travail j'y vais autrement.

Mardi
4 juin
2024



TÉMOIGNAGES DU CHALLENGE MOBILITÉ 2024

La SEPR* s'engage pour une mobilité plus durable



* Société d'Enseignement Professionnel du Rhône

Ce jeudi 4 juin, la SEPR participait pour la 4ème fois au Challenge mobilité régional avec une nouvelle détermination. Au-delà de ce défi, l'école de métiers s'engage cette année dans le programme "Objectif Employeur Pro Vélo" (OEPV) avec pour ambition d'être labellisé d'ici la fin de l'année.

Les résultats du challenge mobilité 2024

Au total, ce sont près de 130 personnes qui ont participé à ce nouveau challenge, comptabilisant près de 970 km de trajets effectués autrement qu'en voiture solo ! Une belle mobilisation en progression depuis l'année dernière.

Les animations 2024

Le traditionnel accueil café, l'installation d'un vélo cargo bi-porteur avec une sélection d'ouvrages sur les mobilités par les équipes de la médiathèque du campus, des animations sur la pause méridienne dont un jeu où les participants étaient invité-es à estimer le poids d'un vélo et un stand de l'association « la Ville à Vélo » pour sensibiliser sur des sujets tels que la sécurité des déplacements.

La politique mobilité de la SEPR

Dans le cadre de sa politique RSE, la SEPR encourage l'utilisation de modes de transport propres et respectueux de l'environnement. Elle accentue son engagement par des actions concrètes :

- La mise en place d'un forfait mobilité durable avec des aides financières aux salarié-es se déplaçant à vélo, en transports en commun, covoiturage ou voiture hybride ou électrique.
- La mise en place d'un atelier de révision et réparation de vélos géré par des formateur-ices et apprenant-es dans les métiers du cycle. La participation demandée au personnel est reversée au Fonds Horizon SEPR - fonds de dotation pour lutter contre la précarité des apprenant-es.
- Prochainement, un abri à vélo sécurisé sera installé sur le campus de Lyon. Cofinancé par OEPV, il permettra d'accueillir 32 vélos.

L'engagement de la formation professionnelle dans la transition verte

La SEPR est également engagée au niveau européen avec d'autres centres de formation professionnelle dans le projet Auto-CoVE. L'objectif est d'intégrer la transition verte dans le secteur de l'industrie automobile grâce à la formation professionnelle.



Auvergne-Rhône-Alpes
**Challenge
Mobilité!**
Au travail j'y vais autrement.

Mardi
4 juin
2024



TÉMOIGNAGES DU CHALLENGE MOBILITÉ 2024

ALSTOM Villeurbanne : Rouler pour la Biodiversité



ALSTOM



ALSTOM Villeurbanne participe au Challenge Mobilité depuis sa première édition en 2011. Leur taux de participation est de 73 %, soit 1150 salarié-es ayant utilisé des modes doux pour leur déplacement domicile-travail le 4 juin 2024. ALSTOM est régulièrement lauréat. Ils étaient 1er de la catégorie des entreprises de plus de 1000 salarié-es en 2023.

Un thème porteur pour le Challenge Mobilité 2024

Cette année, ALSTOM a choisi le thème de la biodiversité pour le Challenge Mobilité, offrant un programme d'animations riche et varié. La journée commence par un accueil en musique, un petit déjeuner offert et un lavage de vélos avec LAVOVÉLO. À midi, des fresques du climat, des rencontres avec les apiculteurs d'Apiterra, des vélos smoothies, des présentations de vélos adaptés pour les personnes à mobilité réduite par AddBike et des ateliers mécaniques avec l'ASSOCIATION ESTIME ont animé le site. Un tirage au sort a permis également de gagner un vélo.

Un engagement quotidien

Environ 20 % des collaborateur-ices viennent à vélo, et le site est labellisé Or Objectif Employeur Pro-Vélo depuis 2023. Situé près d'une piste cyclable, le site dispose d'une entrée dédiée aux modes doux. De plus, le Forfait Mobilité Durable (FMD) est mis en place en 2024, avec une prime mobilité cumulée proposée par le CSE. Les abonnements de transport en commun ou de vélo public sont remboursés à 75 %, et les collaborateur-ices peuvent emprunter divers types de vélos pour leurs déplacements professionnels comme pour leurs loisirs.

L'entreprise participe aux Rencontres Employeurs et Mobilités organisées par la Métropole de Lyon et SYTRAL Mobilités via les Alstom Riders, un groupe de salarié-es engagé-es en faveur du vélo.



Auvergne-Rhône-Alpes
**Challenge
Mobilité!**
Au travail j'y vais autrement.

Mardi
4 juin
2024



Retrouvez le classement complet des participants de la métropole de Lyon sur la plateforme officielle :

challengemobilite.auvergnerhonealpes.fr

Et rendez-vous le 5 juin 2025 pour la prochaine édition !



Une initiative de :



Relais local :



Partenaires et organisateurs locaux :

